

REPUBLIQUE DU SENEGAL
(Un Peuple-un But-une Foi)

**MINISTERE ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION
DE LA NATURE, DES BASSINS DE RETENTION ET
LACS ARTIFICIELS**



**GROUPE BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT**



**PROJET D'APPUI A LA PETITE IRRIGATION LOCALE
(PAPIL)**



**REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
HOTEL SAVAVA, 29 JUILLET 2008**

RAPPORT FINAL

Juillet 2008

La 4^e session du Comité National de Pilotage du PAPIL s'est tenue le 29 juillet 2008 à partir de 9 heures à l'hôtel Savana sous la Présidence de Monsieur Sidy GUEYE, Directeur de cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels, assurant la tutelle du projet, en sa qualité de Président du Comité de Pilotage. Outre les Gouverneurs des trois régions (celui de Tambacounda était représenté par le Préfet de Tambacounda), ont participé à cette réunion, les Présidents des Conseils Régionaux de Fatick, de Kolda, le Président de l'ANCR, le représentant du président du CNCR, les Directeurs Généraux de l'ANCAR et de l'ISRA, les Directeurs des structures nationales suivantes ou leurs représentants (DBRLA, DDI, DCEF, DP, Elevage, Environnement) , le Représentant Résident de la BAD et les responsables des ONG RADI et GADEC.

Le Comité a cependant déploré l'absence de la Direction de l'Agriculture compte tenu de la position stratégique de ce département dans la mise en œuvre et la valorisation des activités du PAPIL. La liste des participants est jointe en annexe.

A l'ouverture des travaux, deux allocutions ont été prononcées respectivement par Monsieur Amadou Baba SY, Coordonnateur National du PAPIL et Monsieur Sidy GUEYE, Président du Comité de Pilotage.

Dans son allocution, Monsieur Amadou Baba SY a d'abord mis l'accent sur le contexte fortement marqué par la crise économique, la raréfaction des ressources et la dépréciation de l'unité de compte de la BAD par rapport au franc CFA qui ont conduit aujourd'hui à un gap dans le financement des activités du PAPIL. En outre, il a présenté les résultats encourageants obtenus par le projet en si peu de temps. Il a, par ailleurs, souligné l'ancrage du PAPIL à la GOANA.

Un message de satisfaction, d'encouragement et de soutien, au nom des élus locaux et des populations bénéficiaires a été délivré au PAPIL par Monsieur Abdoulaye SENE, Président du Conseil Régional de Fatick.

Quant à Monsieur Sidy GUEYE, Président du Comité de Pilotage, il a d'abord tenu à remercier la BAD pour son accompagnement aux côtés du Gouvernement du Sénégal. Il s'est également félicité de l'ancrage du PAPIL à la GOANA et l'exhorte à être au cœur de cette politique en vue de traduire en réalisations concrètes, la vision de Monsieur le Président de la République en matière de mobilisation et de valorisation des eaux de ruissellement et de surface et de production rurale.

A l'issue de ces allocutions, un bureau de séance a été mis en place et composé de :

- Président de séance : Monsieur Sidy GUEYE, Président du Comité de Pilotage ;
- Vice Président de séance : Monsieur Moubarac SECK, Gouverneur de Kolda ;
- Modérateur : Monsieur M. Lamine DRAME, Président du Conseil Régional de Kolda ;
- Rapporteur : Monsieur Amadou Baba SY, Coordonnateur National du PAPIL.

L'ordre du jour suivant a été adopté et examiné comme suit :

- (i) Etat d'exécution des recommandations de la 3^e réunion du Comité de Pilotage ;
- (ii) Présentation du rapport d'activités du 2^e trimestre 2008 ;
- (iii) Présentation des résultats du rapport d'audit des comptes 2007 ;
- (iv) Examen et approbation des micro projets sur financement du FDL ;
- (v) Questions diverses.

1. Etat d'exécution des recommandations de la 3^e réunion du Comité de Pilotage

A l'issue d'un débat franc et fructueux, le Comité a noté avec satisfaction la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations de la 3^e session tenue le 22 janvier 2008. En effet, concernant le Gouvernement du Sénégal, des actions ont été engagées en vue de satisfaire à la 1^{ère} recommandation consistant à augmenter sa contribution financière pour couvrir toutes les dépenses de fonctionnement nécessaires et non couvertes par la BAD. Concernant la recherche de financements complémentaires et les leçons à tirer des acquis du PAPIL pour la poursuite des activités du projet au-delà de son terme légal (31/12/2010) et son élargissement à d'autres régions prioritaires, des concertations sont en cours avec la DDI, la DCEF et la BAD. Par contre, c'est au niveau de l'allègement des procédures d'acquisition des biens, services et travaux que beaucoup de choses restent à faire. En effet, les nouvelles dispositions d'accompagnement du nouveau code des marchés ont induit un rallongement considérable des délais de passation de marchés. Le Comité déplore les retards notables enregistrés pour certaines acquisitions par la commission des marchés du Ministère de tutelle et par la BAD. Il exhorte les deux parties à faire diligence dans le traitement des dossiers d'acquisition.

Pour la BAD, elle n'a pas encore été saisie officiellement pour les recommandations relatives à sa contribution au financement du gap et la consolidation des activités du PAPIL et la poursuite de ses activités au-delà de la période limite fixée au 31/12/2010 et son extension dans d'autres régions prioritaires. Cependant, des contacts officieux ont été pris et des concertations sont engagées en ce sens.

Quant au PAPIL, il a pris les dispositions appropriées pour la mise en œuvre de toutes les activités prévues en 2008. A cet effet, tous les travaux du programme de référence ont été bouclés et cela a permis une amélioration du taux de décaissement du projet qui est passé de 15 % au 31/12/2007 à environ 20 % au 30 juin 2008. Concernant le partenariat institutionnel, des Conventions ont été signées avec l'ASPRODEB et la Direction de l'élevage et des négociations très avancées sont notées avec le PNDL, le PROMER et le PMIA dont la finalisation de la Convention est liée à l'étude sur le Crédit qui est en cours.

Par ailleurs, l'évaluation de la contribution des activités du projet dans la lutte contre la pauvreté est en cours.

2. Présentation du rapport d'activités du 2^e trimestre 2008

Le Comité de pilotage a noté, avec satisfaction, la bonne exécution de la Composante A : Aménagements hydro agricoles et pastoraux durables et de la Composante B : Renforcement des capacités et mesures d'accompagnement. En effet, le PAPIL, avait démarré en 2^e année, un programme dit de référence dont l'objectif était double : (i) consolider les acquis du programme d'ancrage et ainsi, maintenir la dynamique enclenchée par ce programme et, (ii) promouvoir un label PAPIL en matière d'aménagements hydro agricoles et d'appui à la production en vue de constituer une vitrine au niveau de chaque région. Ce programme a permis la construction de digues anti sel, d'ouvrages de retenue d'eau, l'aménagement de bas fonds rizicoles et l'appui à la production rizicole et maraîchère. Malgré les retards liés aux procédures d'acquisitions, les résultats suivants ont été obtenus :

- 15 ouvrages hydro agricoles réalisés au niveau de 11 communautés rurales des 3 régions et polarisant 61 villages ;
- 469 ha de terres potentiellement cultivables mis à la disposition des populations ;
- Amélioration de la capacité de rétention d'eau des vallées et bas fonds grâce aux aménagements mis en place ;

- 345 producteurs formés en techniques maraîchères, rizicoles, forestières ;
- 12 comités de gestion mis en place et leurs membres formés en technique de gestion des ouvrages ;
- Activités de recherche développement menées par l'ISRA ;
- Identification de 62 micro projets à financer par le FDL (dont 18 pour la région de Fatick, 22 pour Kolda et 32 pour Tambacounda) à travers des infrastructures de base et divers équipements post récolte ou d'allègement des travaux des femmes ;
- Organisation de voyages d'études au bénéfice des producteurs ;
- Appui à la structuration et à la professionnalisation des organisations de producteurs (création de GIE, obtention de reconnaissance juridique et registre de commerce, ouverture de compte en banque, etc.) ;
- Production de 155 000 plants destinés au reboisement de 150 ha ;
- 4 plans simples de gestion de forêts communautaires en cours d'élaboration ;
- Plus de 100 relais formés en IEC et mise en œuvre de campagne IEC sur les maladies hydriques à travers des causeries organisées au niveau de chaque village polarisé par les aménagements.

Dans la présentation de l'état d'exécution de la mise en œuvre des recommandations de la 3^e session du Comité de pilotage, le Coordonnateur National est largement revenu sur les dépassements enregistrés dans les coûts de réalisation des études d'APD et DAO et des travaux et la recherche de financement additionnel. Il fera d'abord remarquer qu'évalué en 2003 à hauteur de 12.825.320.000 F CFA, le projet a fait l'objet d'une révision de la liste des biens et services en 2006 mais sans actualisation des coûts.

En tenant compte de la hausse vertigineuse des prix et de la baisse continue de l'unité de compte, il est avéré que les ressources financières disponibles ne pourront pas financer toutes les activités du projet. En conséquence, en attendant de trouver les ressources complémentaires, il a été proposé la réalisation des activités prioritaires suivantes qui ont déjà fait l'objet d'études APD, DAO, approuvés par la BAD et d'appels d'offres pour les travaux lancés et dont les adjudications sont en cours. Il s'agit :

Pour la région de Fatick :

- Ouvrages de la vallée de Djikoye (digue anti sel et seuil de franchissement de Djikoye) ;
- Piste reliant ces ouvrages à la Nationale;
- Aménagement de 6 digues anti sel;
- Aménagement de 2 mares pastorales et réalisation des études d'aménagement de la vallée de Djikoye.

Pour la région de Kolda :

- Ouvrages de la vallée de Vélingara Pakane;

- Piste de Médina Namou et de Vélingara Pakane ;
- Ouvrage de franchissement sur le Namou, aménagement de 3 vallées et de la mare de Dabo.

Pour la région de Tambacounda

- Aménagement de 339 ha de bas fonds à Kédougou;
- Aménagement de 50 ha de PIP le long du fleuve Gambie;
- Aménagement de 05 mares pastorales;
- Aménagement des vallées de Tabanding, Goumbayel et Saroudia;
- Pistes de désenclavement dans le département de Kédougou.

En marge de ces activités prioritaires, et sur la base des études APD et des devis confidentiels qui ont été réalisés, le financement complémentaire à mobiliser est de l'ordre de 5 milliards. Ce financement va permettre d'atteindre tous les objectifs du projet tels que définis dans le rapport d'évaluation en termes de nombre d'ouvrages et d'activités d'accompagnement à mettre en œuvre. Le tableau récapitulatif de la situation financière est joint en annexe 2.

S'agissant du programme de base, toutes les études préalables y relatives ont été lancées et les bureaux d'études retenus sont entrain de finaliser les études APD et les DAO. Toutefois, pour des contraintes budgétaires, deux études n'ont pu démarrer à temps ; il s'agit des études relatives aux bas fonds de Kédougou et aux Périmètres Irrigués Privés (PIP). Cependant, des mesures sont entrain d'être prises pour envisager leur démarrage dans les meilleurs délais.

3. Présentation des résultats du rapport d'audit des comptes 2007

En ce qui concerne la gestion financière, l'audit des comptes du PAPIL, au titre de l'exercice 2007, a été réalisé par un Cabinet international au début du mois de juin 2008. A cet effet, les comptes financiers au titre de cet exercice ont été approuvés et certifiés, preuve de la bonne gestion des ressources du projet. Les recommandations formulées pour améliorer les performances du projet ont fait l'objet d'une matrice d'actions approuvée par le Comité de pilotage et qui sera mise en œuvre par la Cellule de Coordination du projet.

4. Examen et approbation des micro projets sur financement du FDL

Le 2^e semestre de l'année 2008 marquera le démarrage effectif du Fonds de Développement Local, chargé du financement des infrastructures socio économiques de base en vue d'améliorer les conditions de vie des populations et de lutter contre la pauvreté. A cet effet, le Comité de pilotage a examiné et approuvé les demandes de financement de 62 micro projet dans les domaines suivants : l'hydraulique, l'éducation, la santé, équipements et matériels post récolte, équipements d'allègement des travaux des femmes.

Sur les 62 micro projets, 47 d'entre eux, ont été retenus comme prioritaires et pourraient être immédiatement financés à partir des fonds déjà disponibles. Les critères de sélection retenus sont les suivants :

- disponibilité de la contrepartie des bénéficiaires ;

- accessibilité du lieu de réalisation de l'infrastructure ou de dépôt de l'équipement ;
- durée de réalisation ou d'acquisition (2 à 3 mois) du micro projet.

Le Comité recommande au Coordonnateur National de prendre toutes les dispositions appropriées avec la BAD pour que les 15 micro projets restants soient réalisés avant le 31 décembre 2008.

Par ailleurs, le Comité de pilotage s'est félicité de la finalisation du Manuel de procédures du FDL, son approbation par la BAD et sa validation par la Direction du Trésor. Il a également noté avec satisfaction le renforcement du partenariat avec les structures, directions nationales et déconcentrées symbolisé par les récentes conventions avec l'ASPRODEB et la Direction de l'élevage et celles en cours de finalisation avec le PNDL et la Direction de l'Environnement.

Enfin, le Comité a aussi formulé les recommandations suivantes :

Au Gouvernement du Sénégal

1. Accroître sa contribution financière pour couvrir toutes les dépenses de fonctionnement nécessaires et non couvertes par la BAD ;
2. Appuyer la recherche de financements complémentaires estimés à environ 5 milliards de F CFA pour permettre au PAPIL d'atteindre ses objectifs ;
3. Tirer les leçons des acquis du PAPIL et envisager la poursuite des activités du PAPIL au-delà de son terme légal (31/12/2010) et son élargissement à d'autres régions prioritaires ;
4. Contribuer à l'allègement des procédures de passation de marchés et d'acquisition des biens, services et travaux et des lourdeurs administratives génératrices de retards préjudiciables au projet.

A la Banque Africaine de Développement

1. Contribuer à la recherche du financement du gap afin de permettre au PAPIL d'atteindre tous ses objectifs en termes de nombre d'ouvrages à réaliser ;
2. Envisager la consolidation des activités du PAPIL et la poursuite de ses activités au-delà de la période limite fixée au 31/12/2010 et son extension dans d'autres régions prioritaires, compte tenu de la haute priorité accordée par le Sénégal à la maîtrise de l'eau pour la relance durable de la production agricole.
3. Activer les procédures d'approbation des dossiers soumis à l'avis de non objection de la BAD.

Au PAPIL

1. Prendre toutes les dispositions appropriées pour la mise en œuvre de toutes les activités prévues en 2008 en vue d'améliorer notablement le taux de décaissement du projet ;
2. Renforcer le partenariat institutionnel avec les structures avec lesquelles le PAPIL est déjà lié par des Conventions/protocoles d'accord et élargir ce partenariat à d'autres structures comme le PNDL, le PMIA, le PROMER, etc.
3. Procéder à une réévaluation du gap de financement de manière à déterminer pour chaque rubrique, les ressources complémentaires à mobiliser et saisir la DCEF à cet effet.

A l'issue des travaux, le Comité de Pilotage a exprimé ses vives félicitations au Coordonnateur National du PAPIL et à son personnel pour la qualité et la pertinence des documents et supports de communication présentés, et les a exhorté à poursuivre dans cette voie.

Le Comité de Pilotage a également adressé ses félicitations à la Banque Africaine de Développement (BAD) pour son engagement et son soutien constant au projet.

Fait à Dakar le 29 juillet 2008

Le Président de séance

Mr Sidy GUEYE

Président du Comité de Pilotage

Le Vice Président de séance

Mr Moubarak SECK

Gouverneur de la Région de Kolda

Le Modérateur

Mr M. Lamine DRAME

Président du Conseil Régional de Kolda

Le Rapporteur

Mr Amadou Baba SY

Coordonnateur du PAPIL

Annexe 1 : Liste des participants

Prénom et nom		Fonction	Structure
Sidy	GUEYE	Président	Comité de pilotage
Amadou	BA	Agro-économiste	BAD
Moubarac	SECK	Gouverneur	Gouvernance Kolda
Cheikh A.T.	NDOYE	Gouverneur	Gouvernance Fatick
Boucar	SOW	Adjoint Préfet	Préfecture Tambacounda
Abdoulaye	SENE	Président	Conseil Régional. Fatick
M. Lamine	DRAME	Président	Conseil Régional Kolda
Aly	LO	Président	ANCR
Mohamed	THIAM	Directeur	DBRLA
Amadou Baba	SY	Coordonnateur	PAPIL
Dr Chérif Salif	SY	Directeur Général	ANCAR
Dr Macoumba	DIOUF	Directeur Général	ISRA
me Maguette ND	DIOP	Représentante	DCEF
Abdoulaye	LOM	Représentant	Direction Planification.
Ibrahima	NDIAYE	Représentant	DPNPR/DGP/MEF
Abdoulaye	LO	Représentant	Ministère Décentralisation
Dr Mame Bousso	GUEYE	Représentante	Ministère Elevage
Mme Khady Nd.	KEBE	Représentante	DEEC
Mme Diénéba W.	NDIAYE	Représentante	PNDL
Marius	DIA	Représentant	CNCR
Amadou	DAFF	Représentant	GADEC
Bamba	NIANG	Coordonnateur	RADI
Younoussa	MBALLO	CAF	PAPIL
Jean Pierre	SCHOOHEYT	ATGR	PAPIL
Mme Awa Taye S.	DIOUF	RSEC	PAPIL
Babacar Dieng	GUEYE	DAF	PAPIL
Mohamed Lamine	THIOUNE	RDLA	PAPIL
Samba Diakhaté	SARR	CC	PAPIL
Amadou Lamine	FALL	CCom	PAPIL